



Conseil d'administration du 3 mars 2010

Le nouveau conseil d'administration de l'ONF s'est réuni mercredi 3 mars 2010. Quoiqu'on en pense, il est des changements d'hommes qui changent les choses. Au moins en apparence. Le nouveau président Hervé Gaymard, ancien Ministre de l'Agriculture et de la pêche, a de la « stature » et entend tenir toute sa place de Président du CA de l'ONF. Dès le début de ce conseil, le message est passé, il y a un nouveau pilote dans l'avion.

Le Président explique ce qu'il sera et ne sera pas. En résumé, il ne sera ni le ministre de la forêt, ni le Directeur Général de l'ONF. Au passage, il marque un hommage appuyé au DG de l'ONF et rappelle que P.O. DREGE a toute la confiance des tutelles. Les rôles sont posés. Le nouveau Président veut être à l'écoute de tous, et propose d'emblée l'organisation prochaine de groupes de travail, pour débattre des enjeux, des missions et des mécanismes de financement de l'Office National des Forêts, en application de la mission particulière que lui a confié, en plus de ce poste, le Président de la République.

Il s'agit d'adapter les moyens et les missions de l'Office à l'après Grenelle pour atteindre les objectifs assignés à la Forêt Française (discours d'Urmatt). Il s'agit aussi de préparer le prochain contrat de plan 2012-2016 qui visera à optimiser et à rationaliser la gestion des forêts publiques, en s'inspirant le cas échéant de modèles européens (Allemagne, Autriche) qui auraient prouvé leur efficacité.

Le Président GAYMARD précise qu'il ne s'agit pas de monter, en chambre, un mécano administrativo-industriel, mais d'être innovant pour inscrire l'Office de demain dans la dynamique d'URMATT qui résume par : « produire plus en préservant mieux ».

L'ONF est un établissement industriel et commercial, qui vend des produits et des services, il faut qu'il puisse le faire à charges sociales équitables.

Personne ne demandera en séance l'explication fine de cette intention, mais il semble de plus en plus évident que la question du statut de l'Etablissement, et de ses Personnels, sera au cœur du débat, du fait notamment de l'augmentation exponentielle des cotisations de pensions civiles, et in fine du coût salarial des personnels fonctionnaires.

FO met en garde toute personne qui voudrait s'attaquer à un changement de statut. Cet acte serait le déclenchement d'un conflit social sans précédent et celui qui le déclencherait porterait une lourde responsabilité. !

A plusieurs occasions, lors de ce conseil, il sera rappelé qu'un établissement commercial, dont 25% seulement des recettes sont sécurisées (eu égard aux fluctuations des cours du bois) alors qu'il porte près de 80 % de charges fixes (*comprendre charges de personnel*) ne peut pas fonctionner sereinement.

Force est de constater que les soubresauts de ces 10 dernières années ne font que corroborer ces inquiétantes affirmations.

Aux COFOR, le Président tend de nouveau la main, en rappelant que l'Office a besoin d'elles et qu'il faut bâtir un nouveau partenariat.

Il se tourne ensuite vers les représentants de la forêt privée en les assurant que l'Office ne veut pas s'immiscer dans la gestion de leur domaine mais souhaite développer des convergences d'intérêt, en vue d'améliorer la ressource bois d'une forêt privée, qui reste selon lui, fortement sous exploitée.

Aux entreprises de la filière, nos acheteurs, le Président évoque la nécessité d'une modernisation des relations, pour faire avancer les industries du bois, au travers notamment du fonds stratégique bois, dont l'Office est partie prenante.

Aux personnels de l'Office, auquel le Président du CA rendra un hommage appuyé (*mais cela ne coûte pas cher*) il dit avoir perçu leur tristesse et leur méfiance, et veut contribuer, par ses échanges avec leurs représentants qu'il rencontrera le 15 mars prochain, à restaurer le dialogue social, qui ne peut plus rester en l'état.

Pour un peu, l'ONF aurait presque trouvé ce médiateur que certains réclament depuis plus d'un an !

Vous trouverez l'intégralité du discours du Président Gaynard, ainsi que la lettre de mission que lui a confié le Président de la République, en cliquant sur les liens suivants :

- [Discours introductif Hervé Gaynard](#)
- [Lettre de mission Président de la République](#)

Après ce discours liminaire, vient l'examen de l'ordre du jour chargé de ce CA avec la nomination des deux vice-présidents, M.MONNIN (COFOR) et DENORMANDIE (Fédération Nationale du Bois – FNB).

Les résultats financiers 2009

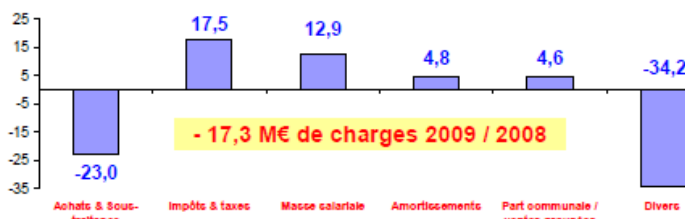
1. PRODUITS : Une baisse de 30 M€ de produits

Les ventes de bois 2009 se sont élevées à 157,4 M€ contre 170 M€ prévus au budget après DM (- 12,6 M€), l'ONF n'ayant pas voulu brader à vil prix les coupes de chênes les plus prestigieuses.

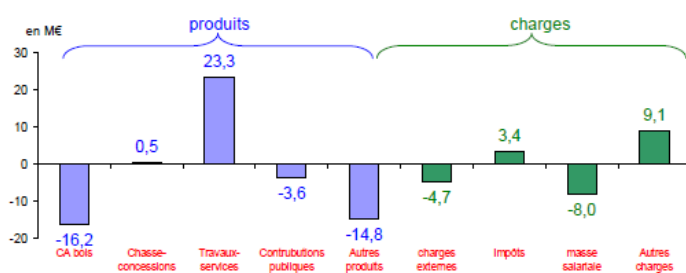
Les produits de la garderie des forêts des collectivités sont conformes au budget 2009.

Ce sont les activités conventionnelles qui sauvent un peu le budget puisque la prévision a été dépassée pour atteindre 142,3 M€ (+ 23,3 M€).

2. CHARGES : 250 postes à la trappe



Cette baisse est due, notamment à la ré-internalisation de charges externes, d'achats et de sous-traitance (-23M€) et Les personnels paient un lourd tribut à ce résultat, puisque la masse salariale baisse de 8M€ et 250 postes vacants en fin d'année, sont passés à la trappe.



Retrouvez sur notre site internet, le rapport détaillé sur les [comptes 2009](#).

Budget 2010 : Un budget d'austérité

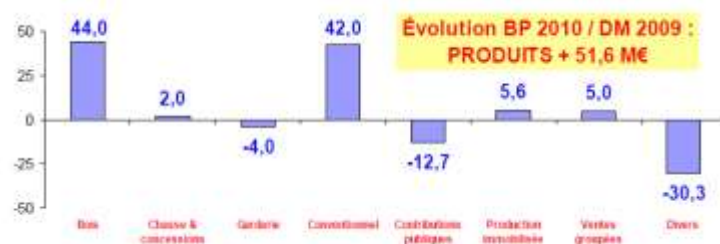
Le budget 2010 est construit à l'équilibre, mais comporte des hypothèses qui paraissent pour le moins optimistes :

Ventes de bois : Une reprise en 2010 ?

Le DG parie sur une augmentation des recettes bois de 39 %, ce qui représente près de 60M€. Les ventes groupées, les bois façonnés et les contrats d'approvisionnement devraient, selon lui permettre d'atteindre ce chiffre.

Activités conventionnelles : Un chiffre jamais atteint !

Là encore, le DG est très optimiste et fixe la barre à un seuil jamais atteint, pariant une fois de plus sur une reprise économique. Cette fois, on compte sur les Communes et sur les Agences Travaux pour y parvenir.



Mesures d'économies : les personnels toujours : - 99 ETP

Les mesures d'économies mises en œuvre en 2009 seront poursuivies, tant sur les charges externes que pour la masse salariale. Les effectifs fonctionnaires sont de nouveau en diminution de 99 ETP (soit - 1,5 %). La charge des pensions civiles devrait encore augmenter de 4,8 M€ du fait de la hausse du taux de cotisation pour atteindre 94 M€.



Le CAS PENSION : la fausse aide de l'ETAT

L'augmentation accélérée des cotisations patronales pour pensions civiles des fonctionnaires se poursuit (doublement en 4 ans). L'État apporte une contribution exceptionnelle (13.8 M€) dont l'effet permet de neutraliser cette très forte majoration à laquelle s'ajouteront les 12,6 M€ de remboursement des taxes foncières indûment payées par l'ONF en 2006 (mais qui étaient dues de toute façon).

Une fausse aide, que les représentants des Tutelles ont tenté, de transformer, au cours de ce conseil, en un appui fort de l'Etat ! Aux chiffres on fait dire un peu ce que l'on veut.

[Retrouvez sur notre site internet, le rapport détaillé sur le budget 2010](#)

Les positions du SNPA

Comme nous vous l'avions annoncé, avant le Conseil, le SNPA avait décidé de ne pas voter le budget 2010, trop rigoureux et optimiste, dans ses hypothèses et qui entérine aussi une nouvelle baisse des effectifs alors que les surcharges de travail et le mal être au travail, augmentent jour après jour.

Le SNPA, au cours de sa déclaration, a demandé non seulement, l'arrêt du moratoire sur l'emploi, mais le rattrapage des recrutements non effectués en 2009.

[Retrouvez en p.j. et sur notre site internet l'intégralité de la déclaration du SNPA](#)

La position des partenaires

LES COFOR, à travers la déclaration de leur Président, font remarquer qu'au-delà du retard historique mis à la présentation de ce budget, certes en équilibre, mais bien précaire, la situation structurelle de l'Etablissement est préoccupante.

Les COFOR, rappellent qu'elles ont, comme la filière bois, besoin de l'ONF, demandent à l'Etat de ne pas affaiblir l'Office à travers les charges supplémentaires de la RGPP. Elles demandent également, à l'adresse des Tutelles, que des solutions de fond soient trouvées pour les années à venir, le budget 2010 apparaissant comme un médiocre replâtrage.

Elles soulignent enfin qu'elles ont été touchées également à hauteur de 100 M€ par la baisse des cours de bois, et que la stabilité, voire l'augmentation du conventionnel, n'est dans le cas présent, pas garantie du tout.

« Les COFOR se demandent *si la diversification tous azimuts dans le domaine des activités marchandes va bien dans le sens souhaité et sont bien adaptées à ces enjeux. Je crois qu'il nous faudra avoir aussi ce débat au sein du Conseil d'administration* ».

On perçoit là des dissensions importantes dans le pilotage de l'ONF.

Pour autant et malgré leurs vives critiques, elles voteront le budget 2010, pour marquer leur confiance au nouveau Président du CA (faut-il comprendre que la confiance est moindre vis-à-vis du Directeur Général ?).

[Retrouvez sur notre site : le discours complet du Président des COFOR](#)

Les représentants de la filière critiquent également ce budget, jugé trop optimiste sur la reprise économique et pensent qu'il sera déjà difficile, d'ici la fin du contrat de retrouver les niveaux d'avant la crise.

Une fois de plus, elles encouragent l'Office à rester dans son cœur de métier et ne voient pas d'un très bon œil, la « diversification tous azimuts » de l'activité de l'ONF.

Mais là aussi, en signe de confiance au nouveau Président, les représentants de la filière voteront le budget.

La fin du moratoire et l'arrivée de CDD

Pour tenter de rassurer nos partenaires sur le niveau des effectifs, le DG annonce l'arrêt du moratoire sur les recrutements et confirme l'embauche de 118 personnels fonctionnaires, dont la moitié en CDD, et de 140 ouvriers forestiers, dont 100 en CDD. Là encore la dérive vers les recrutements contractuels est évidente, et elle est justifiée par le DG, par un besoin de souplesse et de manque de visibilité dans l'avenir, quant à la conjoncture économique.

Le SNPA met en garde le DG et la DRH contre la tentation de recourir à des contractuels de droit privé.

Le budget est voté

Le long débat se terminera par le vote de ce budget, qui bien que contesté, ne se voit infirmé que par 5 votes contre (les OS) et 2 absentions.

Le mot de la fin reviendra au Président, qui dans une conclusion très politique, remercie l'Etat, les administrateurs, les personnels, enfin tout le monde, ajoutant que « ce qui nous est commun c'est la passion ».

Les autres résolutions

Portaient notamment sur la passation de marchés d'assurances, qui sont déjà signés, et pour lesquels le vote du CA est recueilli à postériori, et pour l'annulation de factures non recouvrées et notamment dans l'île de la Réunion.

La Réunion divise

Un débat, imprévu, avec le très fort étonnement, voire la réprobation du Président, est intervenu lorsqu'il s'est agi de « gommer », près de 500 000 € de factures impayées, par le Conseil Général de la Réunion, et ce depuis plus de 10 ans.

Forte désapprobation aussi d'une partie des administrateurs, mais voilà on explique qu'à la Réunion, le Conseil Général est le principal donneur d'ordre et qu'en cas de litige, on ne peut pas faire grand-chose d'autre que de se « taire ». Cette résolution controversée sera tout de même adoptée, mais de justesse.

Les hommes changent, pas la ligne

En conclusion, le Conseil d'Administration s'est finalement déroulé « normalement » et les quelques vingt-cinq manifestants présents devant la Tour n'ont rien changé à cela. Presque moins nombreux que la Police et le service d'ordre privé, dont nous commençons à prendre l'habitude pour ces réunions de Conseil, rien n'a perturbé ce CA, plutôt calme, contre toute attente.

Il est vrai que la personnalité du nouveau Président, qui prend, dès la première séance, toute sa place et parle enfin plus que le DG, ce qui n'était pas le cas lors des derniers Conseils, fait que le CA ressemble maintenant plus à un CA qu'à un CTP.

Il n'en reste pas moins que l'avenir est inquiétant, car aucune solution structurelle pérenne pour l'Etablissement, ne voit le jour, même si beaucoup les appellent de leurs vœux.

La ligne ne change pas, et la gouvernance de l'ONF est avant toute industrielle et commerciale. Dans cette logique, la masse salariale reste la « bête noire » et les personnels « la charge à contenir » et on sent poindre, au détour de quelques phrases, des tentations de rationalisation qui cachent (encore) leur tendance vers une privatisation accrue de l'Etablissement.

Certains représentants des communes forestières auraient souhaité que l'on remette un peu d'optimisme dans ce Conseil.

Au risque de décevoir, pour le SNPA la tentative est vaine, et la vigilance reste de mise, à la veille de la future négociation du prochain contrat Etat Office.